



F.-X. DE GRECY

► CANNES YACHTING FESTIVAL

Un salon pour rêver

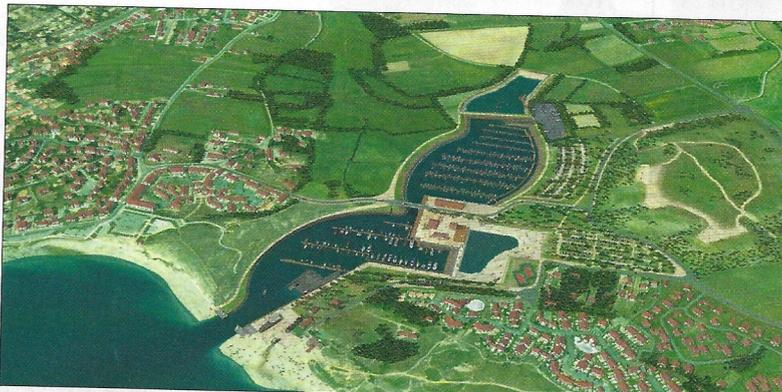
Comme en 2019, les voiliers du Yachting Festival seront exposés à Port-Canto.

Il est impossible d'affirmer avec certitude que les salons d'automne auront bien lieu. Ce qui est sûr, c'est que l'équipe du Yachting Festival de Cannes (du 6 au 10 septembre) et sa patronne Sylvie Ernoult font tout pour que la fête soit belle, les exposants et les visiteurs heureux, la sécurité sanitaire assurée. Le contexte sanitaire n'est certes pas évident, mais le vaccin est là et on pourrait passer fin août la barre des 50 millions de Français vaccinés. Il reste une part d'incertitude, mais la donne n'est absolument pas la même qu'en 2020, les exposants le savent et ne se défilent pas. Une confiance encourageante pour l'équipe organisatrice dont l'horizon s'est bien dégagé au plan judiciaire, puisque le tribunal a sécurisé la position de RX France (Reed Expo) pour les vingt prochaines années. Pour mémoire, la procédure intentée par la Fédération des industries nautiques aurait pu lui permettre de se passer de son prestataire RX et d'organiser le salon de Cannes en direct : la justice en a décidé autrement. Mais « nous allons honorer notre contrat avec la FIN, qui est notre cliente, et mettrons tout en œuvre pour

l'accueillir comme il se doit au Yachting Festival », assure Sylvie Ernoult. Quid de cette édition 2021 ? « Nous espérons pouvoir faire aussi bien qu'en 2019, aux plans quantitatif et qualitatif. Le dispositif est identique à celui de la dernière édition avec Port Canto réservé à la voile, le Vieux Port au moteur et pas de bateaux de moins de 10 mètres à flot. » L'accès au salon sera néanmoins soumis à un triple contrôle : présentation du Pass sanitaire européen, contrôle Vigipirate, et présentation du billet d'accès. Lors de l'inscription, il sera demandé aux visiteurs de choisir un jour de préférence, qu'ils devront respecter si l'Etat remet en place le principe de la jauge, ce qui n'est pas envisagé pour le moment. C'est alors que l'on pourra découvrir 140 nouveautés voile et moteur confondus (voir page 24) ! C'est toute une profession qui rêve de retrouver enfin le contact direct avec sa clientèle et tous les passionnés de nautisme... En attendant l'autre grand rendez-vous de l'automne, le Grand Pavois de La Rochelle (du 28 septembre au 3 octobre).

► PORT DE PLAISANCE

Le projet Port-Brétagne abandonné



Cela fait près de vingt ans que le projet de Port-Brétagne fait débat sur la côte vendéenne. Le 22 juillet, les élus de la communauté de communes du pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie y ont mis fin, estimant l'investissement trop important. La dernière mouture prévoyait en effet que la création de 915 anneaux allait coûter plus de 40 millions d'euros. Défendu opiniâtement par l'ancien président de la communauté de communes, Christophe Chabot, le projet était pourtant bien parti, à l'issue de la seconde enquête publique favorable en 2018. Puis il a buté. Les dernières élections municipales et l'élection de François Blanchet à la présidence de la communauté de communes ont modifié la donne.

► GIC-VOILE

Vive la croisière rapide du GIC



Le Groupe international de croisière (GIC) vient de lancer une activité de croisière rapide : deux premières semaines de navigation sur Pogo 10.50 et 12.50 viennent ainsi d'être effectuées au départ de La Rochelle et une troisième est d'ores et déjà programmée du 20 au 24 septembre sur Pogo 36. Pour inciter les jeunes à s'inscrire, le GIC a décidé de proposer ces croisières à prix coûtant, soit 420 € par équipier. Une affaire ! Inscriptions sur www.gic-voile.fr.